



L'Armancourtois

Décembre 2015

Bulletin N° 15

SOMMAIRE :

Editorial	1
La vie associative	2
Aménagements	4
Qualité de vie	5
Vie quotidienne	7
Se distraire	8



Mairie d'Armancourt

2, rue des Vignes Blanches
60880 ARMANCOURT

Tél : 03.44.83.43.07
Fax : 03.44.83.71.68

www.armancourt.fr

mairie.armancourt@wanadoo.fr



Secrétariat de mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 16h00 à 18h00

Mercredi
de 9h30 à 11h30



Chères armancourtoises, chers armancourtois,

Ensemble, c'est le mot qui me vient naturellement à l'esprit pour conjurer cette terrible année 2015 qui s'achève. Elle ne nous laissera pas de bons souvenirs d'un point de vue national avec les attentats de janvier et de novembre. Ensemble nous avons été mis à mal et ensemble nous nous sommes relevés avec plus de force et de conviction. Cette année nous avons également noté la fermeture d'une classe de notre école décidée par l'Education Nationale. Depuis le début de l'année scolaire nous relevons régulièrement les difficultés d'organisations concernant les remplacements des enseignants. C'est ensemble que nous interpellons en réunion publique, le 7 janvier, l'inspecteur Académique pour la mise en place de solutions pérennes pour un apprentissage de qualité de nos enfants.

Les élus municipaux ont travaillé entre autres sur la réfection de la voirie et sur l'assainissement des eaux pluviales de la rue des Vignes Blanches. Les retours que j'ai de votre part nous font plaisir. Nous constatons déjà une nette amélioration du ruissellement dans les caniveaux. Notre municipalité est touchée comme les autres communes par une baisse des subventions de l'état et par un désengagement régulier de ses prérogatives qui doivent être repris par les collectivités comme par des transferts administratifs, la gestion des gens du voyage, la protection des biens et des personnes... Contrairement à l'Etat les collectivités ont leurs budgets en équilibre voir bénéficiaires. C'est le cas de notre commune qui a eu les félicitations du trésor public montrant une gestion saine de nos revenus et de vos impôts. Notre capacité d'autofinancement confortable nous permettra de lancer en 2016 de nouveaux investissements comme la mise place de la dernière tranche de la Rue des Vignes Blanches, la création d'une aire de détente au bord de l'Oise, de poursuivre la création des allées le long du RD13, ou encore de démarrer la mise au normes pour les personnes à mobilité réduite de la mairie. Les élus travailleront dès le mois de janvier sur les projets qui seront lancés en 2017, autour des thèmes de la sécurité, de la voirie ou de la valorisation des espaces verts.

Ensemble élus et habitants nous avons participé à des moments festifs, variés, nourris d'échanges chaleureux. Je veux saluer une nouvelles fois l'investissement sans faille de nos bénévoles qui nous apportent l'envie de partager. Dernièrement, c'était le cas par la création « Made in Armancourt » des décorations de Noël. Celles-ci ont été mises à l'honneur dans les journaux locaux. Un grand bravo aux élus et aux habitants qui ont illuminé notre beau village d'Armancourt tout en nous permettant de dire adieu à 2015 et souhaiter la bienvenue à l'année 2016 que nous espérons bonne sur tous les points qui vous sont chers.

A votre disposition

Eric BERTRAND - Maire d'Armancourt

Monsieur Le Maire, mesdames et messieurs les conseillers municipaux souhaitent à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et seront heureux de vous accueillir à la cérémonie des vœux 2016

Lundi 18 janvier 2016 à 19h00 à la salle polyvalente

Le comité des fêtes

Soirée dansante du 13 Juillet

Devant la faible participation (50 adultes), le Comité a décidé de ne plus proposer cette soirée. Nous réfléchissons actuellement à l'organisation d'une autre manifestation.

Fête communale du 13 Septembre

Le temps maussade n'a pas découragé les participants à notre repas champêtre. Une éclaircie a permis de déguster la sangria en plein air, puis, les nouveaux chapiteaux communaux nous ont permis d'apprécier le méchoui, malgré la pluie qui a fait son apparition.

La structure gonflable et les jeux picards ont été installés dans la salle des fêtes, ce qui n'a en rien fait chuter l'ambiance qui, elle, était au beau fixe.



Affluence record pour notre soirée beaujolais, puisque 162 personnes ont répondu à notre invitation. Le Beaujolais et la charcuterie ont été appréciés de tous, mais c'est avant tout le plaisir de se retrouver en famille ou entre amis, dans une ambiance musicale et chaleureuse, qui a fait le succès de cette traditionnelle soirée.

Le Président - Jean-Pierre LARDE

La compagnie des Treilles

Momo sera t-il de retour ?

That is the question

La compagnie des Treilles a repris ses activités cet automne après une représentation à Jaux le 20 Septembre.

Les répétitions ont redémarré début octobre afin que le nouveau spectacle « **Momo à disparu** » soit prêt pour le week-end du 28 et 29 Mai 2016 .

La troupe a accueilli les anciens de la commune le vendredi 18 décembre autour d'un goûter et leur a offert, ainsi qu'aux enfants de l'école, un spectacle de Guignol assuré par un artiste extérieur, histoire de bien terminer l'année ceci grâce aux bénéfices générés par la soirée Country de juin 2015.



Le Président
Daniel JEANNIOT

Les Bleuets

Bonjour à tous, nous continuons nos balades du samedi après midi ; en 2016 elles auront lieu tous les samedis à 14h30 place de la mairie.

Balades sympas à allure modérée sur les pistes et routes tranquilles, afin de faire découvrir notre pratique du vélo



Notre A.G. s'est déroulée le dimanche 13 décembre à la M.D.A. à Le Meux.

La Randonnée des " Malins de Jaux " aura lieu le 8 mai à la salle de Jaux, randonnée ouverte à tous, avec un parcours accompagné à 10h

Les sorties du dimanche matin reprendront le 14 février à 9h au Meux

Bonne fêtes à tous

Le Président -Didier CORBEAU

L'association des chasseurs d'Armancourt

L'Association de Chasseurs d'Armancourt vous informe que son bureau a été renouvelé cette année et que le nouveau président, Mr Christian LECLERE remplace Mr Gabriel FRANCOIS après 20 ans de bons et loyaux services. L'association est composée de 16 chasseurs et a pour but d'organiser et de gérer la chasse sur le territoire de notre commune.

Elle participe à la régulation de la faune sauvage, notamment des espèces nuisibles. Pour cela, outre la chasse dominicale hebdomadaire, elle organise plusieurs évènements au cours de la saison de chasse (de fin septembre à fin février) :

- Battue au chevreuil : petit cervidé présent dans le bois Godon.
- Battue au sanglier : mammifère omnivore, forestier, proche du porc, qui appartient à la famille des suidés.
- Battue au renard : prédateur bien connu (parfois porteur de maladie transmissible à l'homme comme la rage ou la gale) qui met bas chaque année, au mois de mars, 3 à 7 petits, voyant ainsi sa population explosée ce qui le pousse à agrandir son territoire jusque dans les jardins et à chasser parfois dans les basse-cours. Une quinzaine de renards sont prélevés chaque année à Armancourt.
- Furetage des lapins de garenne pour réduire leur population très importante et causant des dégâts sur les cultures de céréales et de colza.



Lors des battues, les chemins d'accès sont balisés avec des pancartes indiquant « Chasse en cours » pour prévenir les promeneurs du danger. Le passage n'est pas interdit mais fortement déconseillé.

L'Association des Chasseurs d'Armancourt souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année à tous et vous présente ses meilleurs vœux pour 2016 »

Le Président - Christian LECLERE

Les P'tites Créa

Les P'tites Créa ont eu le plaisir d'organiser "Armancourt est gonflé" les 10 et 11 juillet dernier, sur la place des Treilles.



Les enfants ont pu s'amuser dans ce parc de jeux et sous un magnifique soleil. Le Centre de Loisirs de Jaux est même venu profiter des jeux le vendredi matin.

Et vous avez pu nous retrouver au Marché de l'Avent le 28 novembre.

Celui-ci a rencontré un vif succès. Les enfants ont pu se faire maquiller par Ornella et parler avec le Père Noël. Quand aux plus grands, ils ont pu profiter des nombreux exposants et goûter à notre tartiflette et vin chaud.

Certaines personnes sont même reparties avec leur sapin de Noël !



Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour découvrir de nouvelles créations.

La Présidente - Caroline LAME

L'association sportive d'Armancourt

YOGA

Reprise des cours depuis mi-septembre avec 21 participants ! Notre record !

RANDONNÉE D'OCTOBRE

Franc succès pour cette randonnée autour de notre village avec une soixantaine de personnes ! La marche s'est terminée autour du verre de l'amitié



DATES A RETENIR :

Assemblée Générale (Janvier 2016 : date à préciser)
Prochaines Randonnées : 22 mai et 9 octobre 2016.

Attention, suite au succès remporté par les randonnées ces deux dernières années, L'ASA a décidé de vous proposer deux marches par an.

Pour tous renseignements : 03 44 83 74 68
associationsportivearmancourt@hotmail.fr

Le bureau de l'ASA se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

La Présidente - Elsy Coeuru

Travaux et aménagements communaux

Accès PMR

ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX
AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE (PMR).



L'accessibilité des lieux publics est un enjeu essentiel pour notre société. La loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, dite loi « handicap », place au cœur de son dispositif l'accessibilité du cadre bâti et des services. Elle fixe l'obligation aux propriétaires et exploitants d'Etablissements Recevant du Public (E.R.P.) de rendre accessibles leurs sites avant le 1^{er} janvier 2015. Cette loi n'ayant pas été suffisamment suivie d'effets, l'ordonnance N° 2014-1090 du 26 septembre 2014 crée l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), document permettant aux propriétaires et gestionnaires d'E.R.P. de poursuivre ou réaliser la mise en conformité après le 1^{er} janvier 2015. La commune d'Armancourt a donc élaboré son Ad'AP. qui vient d'être validé par Monsieur le Préfet.

Nous nous sommes engagés au cours des années 2016, 2017 et 2018 à faire les travaux d'accessibilité suivants :

- Mise en accessibilité PMR de la mairie depuis le parking en créant un plateau surélevé sur la RD 13, rehaussement de la cour de la mairie jusqu'au seuil de la porte.
- Remplacement de la porte d'entrée et mise en place d'un ascenseur pour accéder au secrétariat et création d'une place de stationnement handicapé.
- Création de toilettes PMR à l'école et à la mairie.
- Création d'un parking handicapé à l'ancien cimetière et création d'une allée principale PMR.
- Mise en place d'une rampe amovible pour accéder à l'église.

Lors de futurs travaux de voirie nous devons respecter la norme PMR pour les trottoirs et les passages piétons.

Hervé MORVAN - Adjoint au Maire

Le saviez-vous ?

En France, on estime à 12 millions le nombre de personnes touchées par le handicap.

Il existe de nombreux types de **handicaps**, visibles et invisibles, les rendant ainsi plus difficiles à détecter et à quantifier.

Les chiffres clés du Handicap en France

On estime qu'un français sur deux sera porteur d'un **handicap** au cours de sa vie.

- 5,5 millions de personnes se sont déclarées en **situation de handicap** en 2013.
- Près de 5 millions de personnes bénéficient d'une aide régulière pour accomplir les tâches de la vie quotidienne.
- 15% des **personnes en situation de handicap** cumulent au moins deux types de handicap.
- 15% des **personnes handicapées** le sont dès la naissance ou avant l'âge de 16 ans.
- 85% des **handicaps** surviennent à l'âge adulte.
- Environ 300 000 personnes deviennent handicapées chaque année.

Les différents handicaps

- 850 000 français ont une mobilité réduite : 1,5% de la population est considérée comme **handicapé** moteur. On estime que 370 000 personnes utilisent un fauteuil roulant.
 - 1,5 millions souffrent d'une déficience visuelle dont 60 000 sont aveugles.
 - 5,18 millions souffrent d'une déficience auditive, dont seulement 100 000 utilisent le langage gestuel/des signes.
- Environ 700 000 personnes souffrent de **handicap** intellectuel (retards mentaux, de langage, d'apprentissage etc.)

Source : <http://www.maintienadomicile-conseils.com/cadre-de-vie/les-chiffres-cles-du-handicap>

Un nouvel agent

Nous souhaitons la bienvenue à Anthony DESTREBECQ qui a intégré le service technique de notre commune.

Anthony est âgé de 23 ans et a suivi une formation en espaces verts au sein du GIPE. Il poursuivra, durant les trois prochaines années, de nouveaux stages qui lui donneront d'autres compétences utiles pour notre commune.



Les décors de Noël

Interview de Pascal BERNARD par Jean-Claude LESUEUR

JCL : *Pascal, tu as participé à la fabrication et la mise en place des décorations de Noël pour notre commune, peux tu me dire ce qui t'a motivé ?*

PB : J'ai toujours participé à la vie d'une collectivité et j'étais même avant de venir à Armancourt, un membre actif du comité des fêtes de la ville d'Arras. De plus, je ne peux rester inactif malgré la maladie. Alors quand j'ai été sollicité, je n'ai pas hésité un instant, d'autant que j'avais été bien accueilli à mon arrivée à Armancourt.

JCL : *Qu'as-tu préféré dans ce travail de conception ?*

PB : J'ai un grand plaisir à travailler le fer et le bois, alors l'idée de la conception de sujet en métal ou en bois me convenait.



JCL : *Tu as probablement passé beaucoup de temps pour la fabrication des décorations ?*

PB : J'ai travaillé 2 mois pour faire une esquisse à l'échelle et souder près de 500 m de ferraille.

JCL : *Que penses-tu du résultat ?*

PB : J'en suis très satisfait et j'éprouve une petite fierté quand je passe devant les décorations.



JCL : *Ce n'était pas trop difficile ?*

PB : Non, j'ai travaillé dans de très bonnes conditions au service technique de la mairie et je n'étais pas seul et j'ai passé d'excellents moments en compagnie de nos experts en peinture, électricité et habillage que sont Denise, Michèle, Henriette, Monique et Daniel.

JCL : *Tes proches t'appelaient le « CH'TI BRICOLEU » et maintenant le « CH'TI BRICOLEU d'ARMANCOURT », quoi de plus normal maintenant que nos deux régions cousines sont réunies.*



Aménagements de loisirs

La municipalité a pour projet de créer une aire de pique-nique au bord de l'Oise, dans le prolongement du chemin Vaillant face à la mairie. Nous travaillons à l'aménagement de cet espace qui sera équipé de trois tables dont une aux normes PMR, d'un barbecue et d'un panneau sur lequel sera proposé un circuit pédestre.

Nous proposerons la réalisation de ces équipements aux organismes de formations.

Céline Berlemont



Soirée des bénévoles

Comme il est de tradition, Eric BERTRAND a mis à l'honneur les bénévoles qui tout au long de l'année œuvrent dans notre commune pour le plus grand plaisir des armancourtois.



Cette soirée du 15 septembre s'est terminée dans la convivialité autour d'un buffet.

Noël des aînés et des enfants

Le 18 décembre, le goûter des aînés offert par la commune, s'est déroulé à la salle des fêtes.

Les élèves de l'école ont rejoint la salle pour assister à une séance de guignol organisée par la Cie des Treilles. Ensuite a suivi le goûter des enfants offert par l'Amicale de l'école et pour clôturer cet après-midi dans une ambiance chaleureuse, le père Noël a distribué les bonbons.



Bernadette Blanchard - Adjointe au Maire



Un coup de main

ENTREPRISES, PARTICULIERS, ARTISANS, COMMERCANTS, COLLECTIVITES LOCALES, PROFESSIONS LIBERALES, AGRICULTEURS



PARTAGE TRAVAIL contribue au développement des compétences en proposant des travaux réalisés par des personnes en recherche d'emploi : Manœuvre, manutention, entretien d'espaces verts, aide au secrétariat, aide en cuisine
SERVICES A LA PERSONNE : ménage, repassage, garde d'enfants, préparation des repas, jardinage, petit bricolage, garde d'animaux domestiques (50 % de déductions fiscales)

AUTRES SERVICES : peinture, papier peint, petite maçonnerie, petite manutention, aide au déménagement, entretien des monuments funéraires...

Vous fournissez le travail, les matériaux et matériel, PARTAGE-TRAVAIL se charge de toutes les formalités administratives.

Réactivité : réponse sous 24 h

Simplicité : aucune formalité administrative

Souplesse : aucune contrainte de durée et de fréquence

PARTAGE TRAVAIL - 3 rue de l'Anthémis - 60200 COMPIEGNE - TEL 03 44 86 42 82

Bureaux ouverts de 9h à 12h30 et de 14h à 16h45 - accueil@partagetravail60.fr - www.oiseserviceplus.fr

Pour nos jeunes

Qu'est-ce que le Pass Permis Citoyen?



Atout indispensable pour accéder à l'emploi ou à une formation, le **Pass Permis Citoyen** encourage les jeunes isariens à s'engager dans un projet qui impactera positivement leur vie.

En échange d'une **action citoyenne de 70h** au service d'une collectivité ou d'une association, l'adhérent du dispositif Pass Permis Citoyen se responsabilise et investit pour son avenir.

Cette expérience lui permettra de renforcer son esprit citoyen, de créer du lien social mais également de bénéficier d'une **aide financière de 600 € allouée** par le Département.

Etat civil de l'année 2015

Naissances

11 juillet	DUPIN KIELPIKOWSKI Alycia
31 juillet	MÉRIAUX Ninon
3 septembre	MAUCLET Lilly
1 ^{er} octobre	GAUTIER Ambre
15 octobre	MINGUET Jules

Mariages

6 juin	DELIQUE Fabrice MULLER Ingrid
27 juin	MAUCLET Didier ROBILLARD Emilie
24 juillet	ZAMZOW Fabien DEBRET Nathalie

Décès

19 juin	MAUREIN Michel
6 juillet	CIRAUX Jacqueline
3 août	NOËL François



La fin de vie de nos sapins de Noël

La collecte des sapins de Noël se déroulera pour Armancourt les mardis 5 et 12 janvier 2016. Vous voudrez bien déposer le sapin la veille au soir sur le trottoir.

Important

Les sapins de couleurs ou recouverts de neige ne sont pas recyclables et ne seront pas ramassés. Ils doivent être apportés en déchetterie.



Salle polyvalente

Tarif applicable à compter du 1 ^{er} janvier 2016	Armancourt et personnel communal	Extérieur
1 journée (W.E.) de 8 h à 8 h	250,00€	520,00€
2 journées (W.E.) de 8 h à 8 h	360,00€	650,00€
1 journée (Semaine) de 8 h à 20 h	180,00€	270,00€
1 journée - Samedi ou dimanche de 8 h à 20 h (juillet et août)	215,00€	320,00€
Associations 1 journée de 8 h à 8 h à partir de la 4 ^{ème} animation	180,00€	

Une caution de 500,00 € sous forme de chèque sera exigée lors de la remise des clés.

Avant le 31 décembre, inscrivez-vous sur les listes électorales !

Permanence exceptionnelle à la Mairie
31 décembre 2015
de 9h00 à 12h00

Vous devez vous présenter muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Se distraire

Théâtre itinérant

Théâtre itinérant en Pays d'Oise



Le baryton Jean-Marc Salzmann et l'accordéoniste Pierre Cussac nous proposent un formidable voyage dans le meilleur de l'opéra au travers d'airs devenus de véritables tubes que chacun connaît. La voix lyrique et l'accordéon trouvent dans cette rencontre originale leurs plus beaux accords. De *Carmen* à *West Side Story*, de *Don Giovanni* aux *Contes d'Hoffmann* sans oublier *La Vie parisienne*, tout est réuni pour passer une soirée étincelante

Judi 28 Janvier à 20h30
Salle polyvalente d'Armancourt

5,00 € dès 10 ans - Réservation en mairie au 03 44 83 43 07

Concours

Gourmandise



Verrine au carré frais et saumon

Ingrédients

400 g. de carré frais
5 tranches de saumon fumé
10 cl de crème liquide
2 c. à s. de ciboulette ciselée
1 citron
Blinis
Sel, poivre



Préparation

Étape 1

Mélanger le Carré Frais avec la crème liquide et fouetter.

Étape 2

Ajouter le jus d'un demi citron, la ciboulette. Assaisonner et mélanger.

Étape 3

Couper le saumon en lamelles. Disposer le saumon au fond des verrines et arroser du reste de citron.

Avis aux Gourmands de la région

La municipalité d'Armancourt vous propose de créer une pâtisserie originale qui portera le nom « l'Armancourtois »

Nous vous laissons imaginer ce dessert qui représentera notre village sur les bases du règlement qui vous sera communiqué.

Un jury déterminera le lauréat et lui remettra un prix

Surprenez-nous et pour cela nous vous donnons rendez vous au mois d'avril pour découvrir les différentes réalisations.

Pour sourire

Quelques réclamations des administrés pour nos amis les Maires...

Vous me dites qu'il faut un certificat de naissance pour s'inscrire, mais je n'en ai pas besoin puisque c'est vous-même qui m'avez accouchée quand je suis née, vous vous rappelez bien puisqu'à l'époque vous n'étiez pas encore le maire mais le médecin.

Est ce qu'on ne pourrait pas déplacer le bal du 14 juillet au 15 août ?

De quoi vous discutez aux réunions du conseil municipal ? De mes intérêts ou de conneries comme de refaire la route qui est encore très bien ?

Depuis que vous avez acheté un ordinateur à la mairie, y'a plus moyen de trafiquer les papiers comme vous faisiez avant..

J'ai bien reçu votre bulletin de la mairie et je vous pose la question : c'est avec notre argent que vous écrivez des âneries comme ça ?!

Vous êtes le maire, c'est à dire comme le Président de la République de la commune.